

Ploeneg

Le magazine de la commune de **Plouhinec**

#8
Juillet
2022

Dossier

Enfance-Jeunesse



SAISON ESTIVALE

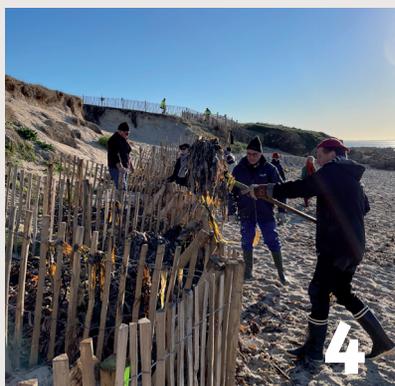
L'été à Plouhinec

ACTION SOCIALE

Retour sur :
Le repas des aînés



Sommaire



4

Saison estivale
Projet Algobox®, Pavillon Bleu

5

Travaux et Environnement
Les actions du CIAS

6

Finances
Le budget de la commune

Dossier Poursuite du programme Enfance -Jeunesse



12

Subventions aux associations

13

Action sociale
Retour sur le Repas des aînés

14

Actus

15

Expressions politiques

16

État civil



Ploeneg

Le magazine de la commune de Plouhinec
Juillet 2022

Directeur de la publication : Yuan Moullec

Coordinatrices de rédaction :

Armelle Streiff Le Bogec - Laureen Hascoët

Conception : Laureen Hascoët

Impression : Imprimuit Audiern

© Photos : Mairie de Plouhinec - Freepik



« ... cet été devrait voir se tenir bon nombre d'animations... »

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

La saison estivale qui s'annonce devrait voir, cette année encore, une fréquentation importante dans notre commune. Le littoral Cornouaillais attire toujours plus de visiteurs et Plouhinec, comme l'ensemble du Cap Sizun, n'échappe pas à ce phénomène.

Si l'on peut bien évidemment s'en réjouir d'un point de vue économique, cela ne va pas sans poser problème dans la gestion des déchets notamment, les abords des plages et les containers s'apparentant souvent malheureusement ces dernières années à des déchetteries sauvages. C'est pourquoi la municipalité a décidé de renforcer ses effectifs saisonniers. La préservation de notre environnement et de notre cadre de vie est une chose essentielle, à la fois pour ceux qui nous visitent, mais aussi et surtout pour celles et ceux qui vivent ici à l'année. Nous avons donc décidé d'y mettre les moyens nécessaires.

Par ailleurs, cet été devrait voir se tenir bon nombre d'animations mises en sommeil depuis 2 ans pour cause de Covid. Elles sont bien souvent portées par des associations locales et nécessaires à leur bon équilibre financier.

Je vous invite donc toutes et tous à y participer, en famille ou entre amis, le contexte à la fois sanitaire et géopolitique que nous connaissons rendant encore plus essentiels ces moments conviviaux et de partage.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été 2022.

Bien à vous,

A galon

Yvan Moullec
Maire de Plouhinec

Ploenegadezed ker, Ploenegiz ker,

En hañvezh a zo o tont, er bloaz-mañ c'hoazh, e tlefe bezañ muioc'h a dud o taremprediñ hor c'humun. Arvor Kerne a sach bepred muioc'h a weladennerien davetañ ha heñvel eo an traoù e Ploeneg evel er C'hab a-bezh.

Gallout a reer bezañ laouen gant an dra-se a-fet ekonomiezh, evel-just, met kement-se a zegas kudennoù evit merañ al lastez peurgetket ; siwazh, an aodoù hag ar c'hontenerioù zo bet heñvel ouzh kaoc'higelloù alies er bloavezhioù diwezhañ. Setu perak en deus divizet an Ti-kêr implijout muioc'h a dud e-pad an hañv. Un dra bouezus eo gwareziñ hon endro hag hon endro bevañ evit ar re a zeu d'hor gwelet hag ivez, ha dreist-holl, evit ar re a vev amañ a-hed ar bloaz ; divizet hon eus eta lakaat e plas peadra d'en ober.

E-pad an hañv, a-hend-all, e tlefe bezañ kinniget un toullad mat a abadennoù lezet a-gostez e-pad 2 vloaz abalamour d'ar C'hovid. Kaset e vezont en-dro peurliesañ gant kevredigezhioù lec'hel, ha pouezus int evit kempouez mat o c'hontoù.

Pediñ a ran an holl ac'hanoc'h eta da gemer perzh enno, gant ho familh pe gant mignoned. Abalamour d'ar blegenn a anavezomp, yec'hedel ha douarbolitikel war un dro, eo deuet pouezusoc'h c'hoazh ar mareoù-se, plijus asambles.

En anv ar C'huzul-kêr a-bezh e hetan d'an holl ac'hanoc'h tremen un hañvezh kaer e 2022.

A galon ganeoc'h,

Yvan Moullec
Maer Ploeneg



L'été à Plouhinec

L'arrivée des estivants donne le top départ de la saison 2022 sur le littoral Plouhinois !



Pavillon Bleu 2022

Après étude de notre demande de labellisation Pavillon Bleu, les jurys (national et international) ont reconduit la labellisation Pavillon Bleu pour la saison 2022.

L'annonce officielle du palmarès Pavillon Bleu 2021 s'est faite le 17 mai 2022 pour les plages de Gwendrez et de Mesperleuc.

Dans le cadre de cette labellisation, 5 actions sont à réaliser en matière d'environnement :

1. Exposition «Plastik panic dans l'océan»
2. Algobox® : Un projet expérimental sur Kersiny (casier de ganivelles remplis d'algues pour protéger les dunes)
3. Installation de bacs à marées et panneaux «Bonnes pratiques»
4. Nettoyage des plages de Gwendrez et Mesperleuc
5. Visite de la Criée de Poulgoazec

Des foodtrucks à Plouhinec

Comme l'an dernier, des foodtrucks (restaurants en plein air) s'installent sur la

commune. Cette année retrouvez-les sur le terre-plein de Poulgoazec. Un emplacement idéal pour profiter des derniers rayons de soleil de nos belles journées d'été.

Retrouvez également des cabanes à crêpes sur le petit port de Pors Poulhan et sur le parking de Mesperleuc.



Les plages accessibles aux personnes à mobilité réduite

Afin de profiter pleinement de la plage la municipalité de Plouhinec met comme chaque année « 2 Tiralos », à la disposition des personnes handicapées ou à mobilité réduite

Qu'est-ce qu'un « Tiralo » ? C'est un fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite, qui permet aussi bien de rouler sur le sol ou le sable, et de flotter sur l'eau en position assise. Pour cela, il vous faudra obligatoirement un accompagnateur adulte.

Ils seront disponibles gratuitement sur les plages surveillées de Mesperleuc et de Gwendrez à compter du 1 juillet, jusqu'au 31 août 2022.

À votre demande les sauveteurs et surveillants de plages les mettront gracieusement à votre disposition.



Biodiversité : Vers une politique durable



Dans le cadre de sa politique de gestion des espaces naturels, la collectivité a signé, à l'été 2021, une convention de coopération sur 3 ans avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Cap Sizun (CIAS). L'objectif de cette convention est de réaliser des opérations de réhabilitation des sites naturels communaux, en partenariat avec le CIAS et les agents «espaces naturels» en parcours d'insertion.

Depuis l'été 2021, un inventaire naturaliste faune / flore et la préparation d'actions concertées entre toutes les parties (CIAS, ONF, agents de la collectivité,) se sont mis en place tout au long du littoral, et plus particulièrement sur les sites de **Tréouzien**, **Locquéran** ainsi que sur l'ensemble des fontaines et lavoirs communaux. Ce sont plus de 1.500 heures réalisées en 2021 par les agents du CIAS du Cap Sizun.

Cet hiver, se sont déroulées des actions

d'inventaires autour du patrimoine vernaculaire (fontaines, lavoirs, fours à goémons, etc.) pour la création, au printemps 2022, de fiches de gestion individuelles du patrimoine communal. En complément de ces actions, un travail de retrait d'essences invasives (Rhododendron), mais aussi d'élagage et de marquage des arbres a été mis en œuvre dans le bois de **Locquéran**; afin de préserver et favoriser les refuges des espèces protégées.

Sur ce bois, la prospection a permis de découvrir des arbres ayant différents défauts liés à des « accidents » ou des maladies, susceptibles d'abriter un micro-habitat. Ces « accidents » permettent parfois le développement de cavités qui peuvent devenir des nichoirs pour pics et pics-verts ou bien être occupées par des invertébrés comme refuge diurne, nocturne ou hivernal. Ainsi, 9 arbres ont été identifiés et marqués d'un triangle inversé jaune pour la préservation de l'habitat en biodiversité.

Sur le site de **Tréouzien** des ouvertures visuelles vont être pratiquées sous le contrôle des agents de l'ONF mandatés par la ville de Plouhinec.

À compter de la fin d'été 2022, les agents du CIAS s'attacheront à la remise en état des patrimoines vernaculaires avec un objectif de préservation patrimoniale et/ou biodiversité selon les résultats des inventaires. Une gestion différenciée du patrimoine et de ses

abords sera mise en place, tout en respectant les espèces identifiées dans le régime de protection nationale et régionale.

Cette gestion différenciée, mise en place progressivement sur l'ensemble du territoire vient s'appuyer sur la loi Labbé (entrée en application au 1er janvier 2017) visant à renforcer la non-utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics et privés.



Le budget de la commune

Année 2021

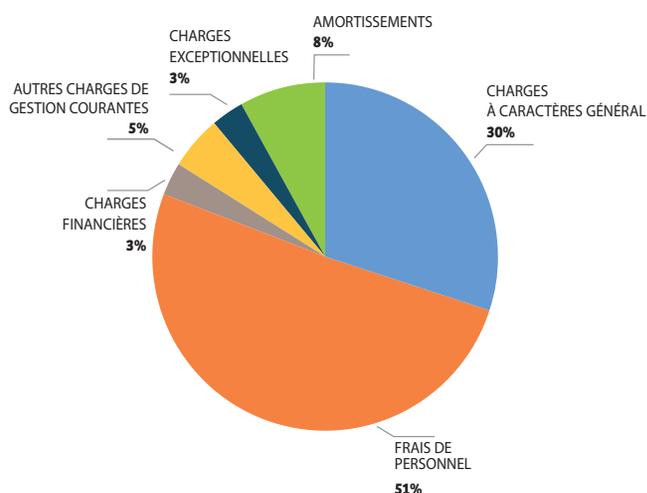


Fonctionnement :

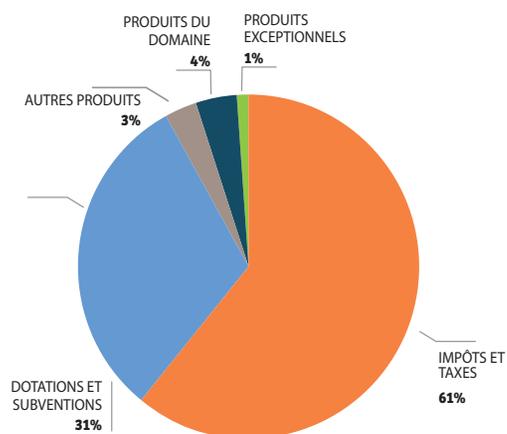
Un excédent de fonctionnement en fin d'exercice de :

1 285 770,45 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2021



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2021



Investissement :

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à **3 266 221,89 €.**

Remboursement du capital des emprunts 400 310,00 €

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉALISÉES :



Frais d'études et autres	143 710,05 €	<i>dont :</i>	
Subventions équipement versées	95 455,78 €	Travaux de bâtiment	322 552,22 €
Acquisitions de biens divers	674 463,95 €	Travaux de voirie et réseaux	1 446 899,64 €
Travaux en cours	1 769 451,86 €	Travaux en régie	93 822,28 €

LES RECETTES RÉALISÉES :



Solde excédentaire de 2020	305 322,88 €	dont Département	191 060,00 €
Dotations, Fonds divers et réserves	1 783 010,00 €	Divers (amendes de police)	3 405,09 €
Subventions d'investissement	469 431,00 €	Opérations d'ordre entre sections	290 853,00 €
dont État	273 981,97 €		
dont Région	77 000,00 €		

Année 2022

Fonctionnement :

Le budget 2022 s'équilibre à :

5 125 000 €

Investissement :

Le budget s'équilibre à **5 237 000 €**.

Les dépenses d'équipement représentent **1 534 991,38 €** de dépenses reportées et **2 740 906,42 €** d'opérations nouvelles.

LES PRINCIPALES DEPENSES D'EQUIPEMENT PREVUES :



«Études et autres»	372 018,00 €	Matériel de bureau informatique	37 400,00 €
<i>dont :</i>		Mobilier	53 500,00 €
Révision du PLU	62 000,00 €	Autres acquisitions	65 950,00 €
Frais d'études	305 018,00 €	Immobilisations en cours	2 969 900,00 €
Acquisition de licences informatiques	5 000,00 €	<i>dont :</i>	
Subventions d'équipement versées (SDEF, ENEDIS)	542 130 €	Agencement de terrains	32 400,00 €
Immobilisations corporelles	391 850,00 €	Travaux de bâtiment	913 000,00 €
<i>dont :</i>		Travaux de voirie et réseaux	2 024 500,00 €
Achat de terrains	62 000,00 €	Travaux en régie	104 000,00 €
Construction abri voyageurs	5 000,00 €		
Matériel roulant	168 000,00 €		

LES RECETTES ATTENDUES :



Excédent antérieur	421 390,44 €	dont Région	77 000,00 €
FCTVA	470 000,00 €	dont Département	418 000,00 €
Taxe d'aménagement	28 192,26 €	CAF	10 000,00 €
Excédent de fonctionnement (affectation résultat)	1 285 770,35 €	SDEF	20 000,00 €
Subventions d'investissement	1 018 200,00 €	Virement de la section de fonctionnement	928 000,00 €
dont État	484 200,00 €	Produit de cession	100 000,00 €
dont Amendes de police	4 000,00 €	Autres immobilisations financières	279 000,00 €
dont Bonus écologique	5 000,00 €		

Les taux d'imposition inchangés votés :

Taxe d'habitation :	16,96%
Taxe foncier bâti :	37,45%
<i>reprenant le taux communal antérieurement de 21,48% auquel on rajoute le taux départemental de 15,97% (soit 37,45%)</i>	
Taxe foncier non bâti :	54,87%





Poursuite du programme Enfance - Jeunesse

Dans la continuité du programme pluriannuel élaboré par les élus envers notre jeunesse, diverses actions sont mises en place depuis le début de cette année.

Que ce soit dans le domaine de l'environnement avec la journée de l'arbre pour les 10-11 ans, ou dans le cadre du conseil municipal des jeunes, avec la visite du conseil départemental à Quimper du 15 avril, la braderie du 7 mai, le nettoyage des plages programmé au 18 juin ou encore l'organisation de la boum du 2 juillet, nos jeunes Plouhinécois ont fort à faire.

Pour nos adolescents également il y aura de quoi faire avec la programmation des chantiers « argent de poche » prévus durant l'été 2022.

N'oublions pas non plus l'investissement tout au long de l'année scolaire de nos bénévoles qui aident les élèves du Groupe Scolaire les Ajoncs à faire leurs devoirs. Un grand merci à elles et à toute l'équipe éducative de l'école : enseignants, ATSEM et personnel de restauration et d'entretien qui œuvrent tous ensemble en faveur de nos petits écoliers.

La Journée de l'arbre

Le 9 avril, les enfants de 10 et 11 ans étaient invités à planter des arbres. Il s'agit-là d'un geste, certes symbolique, mais qui permet à nos jeunes futurs adultes de prendre conscience de l'importance que nous devons porter à la nature et à la préservation de notre environnement.

C'est sous un beau soleil, qu'une vingtaine de jeunes a planté quatre saules crevettes. Ils sont rentrés chez eux avec chacun un plant de fraises à planter dans leur jardin.



Visite du Conseil Départemental du Finistère

Un groupe de jeunes élus de Plouhinec, accompagné d'Armelle STREIFF-LE BOZEC et de Josée BONIZEC, s'est rendu au Conseil Départemental à Quimper le 15 avril dernier. Ils y avaient été invités par leurs copains du conseil municipal des jeunes de Pont-Croix.

Ils ont été reçus par Madame Jocelyne POITEVIN, vice-présidente du Conseil Départemental, qui leur a expliqué le rôle du conseil départemental et ses missions de vice-présidente. Nos jeunes élus ont pu lui poser plusieurs questions fort pertinentes et visiter les lieux.

Ils ont été ravis de cette visite et de ce temps d'échange commun avec leurs camarades pontécruiciens.

Ils remercient vivement Madame POITEVIN et ses services ainsi que les élus de PONT-CROIX.



BOUM du 2 juillet

Le conseil municipal des jeunes organise une boum de fin d'année scolaire à la salle « chez Jeanne » le 2 juillet, de 16 à 19 h.

Elle est ouverte aux 8-14 ans et l'entrée est gratuite. Le thème de la boum porte sur l'été.

N'hésitez donc pas à venir nombreux et déguisés sur ce thème.

Dispositif «Argent de poche»

Si tu as entre 16 à 17 ans, tu peux participer aux chantiers « argent de poche », mis en œuvre cet été par la commune, pour la deuxième année consécutive. Les ateliers seront axés sur de petits travaux de peinture, de jardinage et autres, ainsi que sur des animations à la médiathèque et au centre d'interprétation. N'hésites pas à contacter la mairie pour t'inscrire.

Contacts : mairie : Tél : 02.98.70.87.33 / mail : juliette.marchand@plouhinec.bzh

Aide aux devoirs

Après une interruption de plus d'une année, pour cause de crise sanitaire, l'aide aux devoirs a pu être, à nouveau, proposée aux élèves du Groupe Scolaire Les Ajoncs, depuis la rentrée de septembre 2021.

Dix bénévoles se relayent les lundis et jeudis soir après la classe pour assurer ce service gratuit aux familles. Il s'agit de Rina MEYER, Maryvonne LE GALL, Jacqueline COGAN, Jacqueline LE GALLUDEC, Brigitte CERVELLE, Marie-Christine LE BÈGUE, Johanna LENEVEU, Marie-Yvonne LUCAS, Patricia GOMET et Sylvie LE BORGNE.

Une vingtaine d'enfants bénéficient régulièrement de ce service, qui permet de soulager les parents, qui rentrent tard de leur travail. Des liens se sont tissés au fil de l'année scolaire entre les enfants et les bénévoles. Ce service donne satisfaction à tous.

Un grand merci encore à toutes ces bénévoles qui prennent de leur temps au long de l'année pour s'investir auprès de nos chers petits.



Retour sur la braderie des jeunes

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) organisait, le 7 mai dernier, sous un franc soleil, une braderie destinée aux jeunes de 8 à 16 ans.

Vingt-trois stands, composés d'une trentaine de jeunes de Plouhinec et du Cap Sizun étaient présents.

Les stands, magnifiquement mis en valeur avec l'aide des parents, proposaient divers jeux, livres, CD et, cette année, il était possible également de vendre des vêtements.

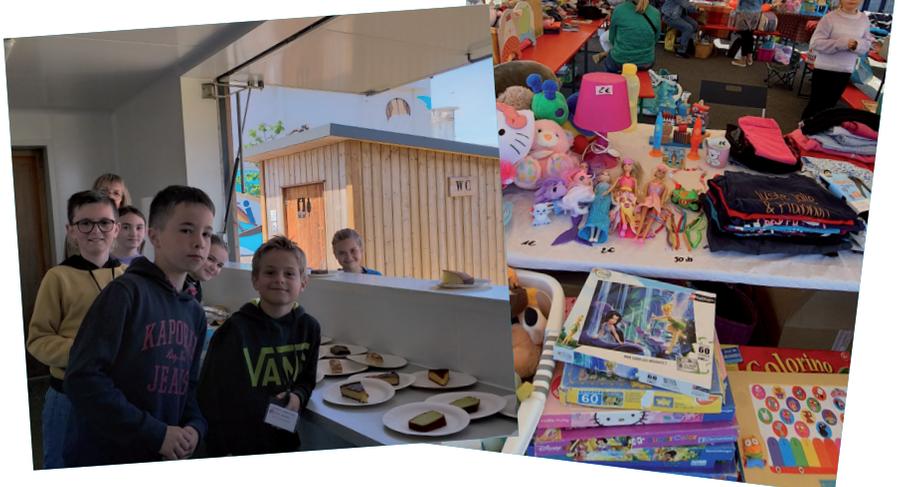
Les jeunes du CMJ proposaient de multiples gâteaux, qu'ils avaient préparés eux-mêmes ou avec leurs parents.

Seul bémol à cette superbe organisation, le public attendu n'a pas été à la hauteur des espérances de nos jeunes bradeurs. Le beau soleil a sans doute fait une rude concurrence à la braderie, mais cela ne décourage pas nos jeunes conseillers municipaux.

A noter, le bel élan de solidarité des jeunes

bradeurs, qui ont tous tenu à offrir divers jeux à leurs camarades ukrainiens, scolarisés au groupe scolaire Les Ajoncs, venus les voir à la braderie.

Merci à eux tous.



Les ATSEM

du groupe scolaire Les Ajoncs

Rencontre avec Anne LE BARS, Lydia MOAN et Eluina ROUILLE, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) du groupe scolaire Les Ajoncs.



En quoi consiste votre travail ?

L'ATSEM assiste le personnel enseignant, prépare et encadre les ateliers en classe, assiste et accompagne les enfants dans les différentes activités.

Les tâches de l'ATSEM sont très variées :

1. Accompagnement dans l'apprentissage de l'autonomie,
2. Préparation des activités en classe,
3. Surveillance de récréation,
4. Surveillance et animation de la garderie.
5. L'ATSEM console, câline, et soigne les petits bobos des enfants et assure leur sécurité.
6. Participe aux différentes activités pédagogiques telles que les sorties scolaires, la piscine, la médiathèque, la motricité...
7. L'ATSEM assure également le nettoyage et l'entretien des locaux.

Comment en êtes-vous arrivée là ? Quel a été votre parcours ?

Anne : À la suite d'un changement professionnel, j'ai effectué différents stages dans le domaine de la petite enfance, ensuite j'ai intégré l'école des Ajoncs en tant qu'adjoint technique sur le poste d'ATSEM. Quelques années plus tard j'ai passé le concours d'ATSEM afin d'en obtenir le titre.

Lydia : Après un congé parental, et le désir d'un changement professionnel, j'ai effectué, des stages en école maternelle ce qui m'a amené à y effectuer des remplacements et à intégrer l'équipe en tant qu'adjoint technique faisant fonction d'ATSEM. J'ai ensuite passé mon concours afin d'en obtenir le titre.

Eluina : Après un changement professionnel, j'ai intégré l'école en tant qu'adjoint technique sur un poste d'ATSEM. Après quelques années, j'ai passé le concours afin d'en obtenir le titre.

Nous occupons toutes les trois le poste d'ATSEM depuis plus de vingt ans dans les différents niveaux de maternelle (petite section, moyenne section et grande section).

Faut-il posséder certaines qualités pour exercer le métier d'ATSEM ?

Il y a des qualités indispensables pour exercer le métier d'ATSEM :

- La patience, la bienveillance, l'empathie, la réactivité, être à l'écoute.
- La discrétion.
- L'organisation et la méthodologie sont également très importantes sans oublier le goût du travail en équipe et une capacité à supporter le bruit.
- Avoir une aptitude physique afin d'effectuer des journées de grande amplitude horaire durant laquelle notre attention est sollicitée en permanence.

Il est important d'avoir de grandes qualités relationnelles (enfants, parents, enseignants).

La particularité du poste d'ATSEM est d'être placé à la fois sous l'autorité de la collectivité (sur le temps périscolaire) et sous celle de l'Éducation nationale (sur les heures scolaires). Cette double « casquette » n'est pas toujours simple au quotidien.

Une journée type dans la vie d'une ATSEM

La journée d'une ATSEM s'articule principalement autour des heures de classe avec: la garderie, la cantine et le ménage. Nous intervenons également sur le temps scolaire par des activités en classe ou la surveillance de sieste.

Dès 7h30 : accueil garderie

Dans la matinée : accueil des enfants et activités en classe

Sur le temps de midi : service cantine et surveillance de récréation

Dans l'après-midi : surveillance de sieste, réveil des enfants et activités diverses

16h30-16h45 : sortie des enfants

Après les heures de classe : garderie, entretien des locaux et préparation des ateliers pour le lendemain.

Subventions 2021 aux associations

attribuées en toute transparence

65 000 € ont été inscrits au budget répartis en deux enveloppes, 50 000 € pour le fonctionnement des associations et 15 000 € de subventions exceptionnelles pour l'organisation de manifestations ou d'événements sur la commune.



Une première enveloppe d'un montant de 36 902,40 a été attribuée et votée au conseil municipal du 31 mars 2022 : 24 902,40 € pour le fonctionnement, 10 700 € de subventions exceptionnelles et 90 € de chèques sport pour deux licenciés du Judo Club Cap Sizun et 4 du Hand Ball.

Nom de l'Association	Montant	Nom de l'Association	Montant
ÉCOLES		ASSOCIATIONS CARITATIVES	
APE Les Ajoncs	2 000€	Nezh An Ty Bihan	500€
Maison Familiale Rurale du pays de Douarnenez	99€	Secours Catholique	250€
APE Pierre Le Lec	44€	Comité des œuvres sociales	1 500€
APE Diwan PonteKroaz	3 900€	Handisport Cornouaille Quimper	100€
APEL École Saint ANNE	99€	Bibliothèque Sonore de Quimper et du Finistère - Association des Donneurs de Voix	50€
École Notre Dame de Roscudon	308€	Secours Populaire Français	250€
Réseau d'Aides aux Élèves en Difficulté	324€	La Société Protectrice des Animaux (Refuge-fourrière SPA Plouhinec)	250€
Association sportive de Locquéran	176€	ASSOCIATIONS CULTURELLES	
ASSOCIATIONS SPORTIVES		Sud et Ouest	300€
Cap Sizun Natation	345€	Association Pour la Promotion des Arts	300€
Cap-Cyclo	190€	Mascaret	710€
Hand Ball Club Cap Sizun	4 000€	Association Bretagne-Écosse	200€
Amicale Sportive Plouhinecoise	2 744€	Ar C'hab e Tansal	300€
Tennis Club du Cap Sizun	1 796€	École de musique intercommunale du Cap Sizun	report en septembre
Petaked Club	100€	L'Atelier Tradition Décor	300€
Cap Sizun Cyclisme	1 107€	Un fil à la Patch	300€
Cap Sizun Badminton	260€	La Redadeg	350€
Sport et détente	300€	DIVERS	
Plaisance Cap Sizun	520€	FNACA de Plouhinec	300€
Pétanque loisirs	430,40€	Eau et Rivières de Bretagne	100€
		Côte Waste	report en septembre
		Bretagne Vivante	100€
TOTAL ACCORDÉ : 24 902,40€			

Subventions exceptionnelles

- 4 000€ à l'APE des Ajoncs, pour un voyage à Branféré.
- 3 000€ à Cap Sizun Cyclisme, pour l'organisation d'une course le 4 septembre 2022.
- 700€ à Solidair'ETHIC, pour le Festival inter-culturel Bretagne-Palestine du 27 au 29 mai 2022.
- 3 000€ à Cap Event, pour l'organisation du Festival Rock'n Wheels (Auto-Moto des années 50 et 60).

Retour sur : Le repas des aînés



Le 15 mai dernier s'est déroulé le repas des aînés à la salle «Chez Jeanne».

116 personnes ont profité de cette journée de détente.

Journée accueillie avec beaucoup de chaleur par les aînés de la commune, puisqu'en raison de la COVID-19, ce traditionnel repas avait été annulé les 2 dernières années. Cette année nos aînés ont été servis

par les élus et quelques membres du CCAS. Le repas préparé par Philippe Bosser, cuisinier de l'école des Ajoncs à Plouhinec a remporté un franc succès, entrée, plat, dessert, tout a été apprécié. Ce repas s'est déroulé dans une grande convivialité. Comme traditionnellement des paniers garnis ont été offerts à la femme et à l'homme les plus âgés et les plus jeunes de l'assemblée. Les élus se sont également essayés à la chansonnette en interprétant ensemble la chanson « Aux Champs Elysées » devant un

public surpris et ravi !

Pour terminer ce moment festif, et en compensation de l'annulation du repas des aînés en 2020 et 2021, le CCAS a réservé une surprise aux convives. Bernard Audi, chanteur de variété française a assuré l'animation entre les plats, et présenté en fin de repas un hommage à son ami Joe Dassin en interprétant pendant 1h des chansons de l'artiste décédé prématurément.



Nouvelles entreprises à Plouhinec

Gella TP (Travaux Publics)

Fort d'une expérience de plus de 15 ans dans le TP dans le Cap Sizun

Jérémy s'est installé en octobre dernier pour réaliser terrassement, assainissement (individuel et tout à l'égout), aménagement paysager de la clôture au portail en passant par la tonte et l'engazonnement de vos terrains, mais aussi préparation d'enrobés et pavages.

N'hésitez pas à appeler au 0659378676 ou par mail eurlgellatp@gmail.com pour vos devis et vos projets.

Christelle : Médium-Magnétiseuse-Psychoénergéticienne

Installée depuis 6 ans et 4 ans à Plouhinec. Mon travail est de vous accompagner dans un mieux être face aux situations de la vie. Un regard neutre et nouveau pour apporter un soulagement.

Séance en individuel. Des ateliers sont à venir permettant d'aller à la connaissance de soi.

Contact : christellepeuziat.com - 06 77 63 18 43

Urgence Multi Dépannages

Gaétan Ruquier propose tous travaux de plomberie (recherche de fuite, changement de chasse d'eau...), serrurerie (ouverture ou remplacement de porte), électricité (remplacement de tableau, installation de prises), vitrerie (changement de carreaux, volets roulants)... 7j/7 et 24h/24.

Contact : urgencemultidepannage@gmail.com - 06 15 19 79 08

Forum des associations

Le Forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre de 14h à 18h à Pont-Croix.

Tournoi de pétanque

Un tournoi de pétanque intergénérationnel sera organisé par le CMJ, le samedi 10 septembre à partir de 14h, à Plouhinec.

Remerciements aux financeurs de la médiathèque René Quillivic

Le maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent remercier les principaux financeurs de la médiathèque René Quillivic qui ont permis à la commune de Plouhinec par leurs actions et aides, de bénéficier sur son territoire de ce magnifique équipement.

Un grand merci à l'État : la préfecture 29 et la DRAC, la Région Bretagne et le Département du Finistère, sans qui le projet serait resté à l'état d'étude.



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PRÉFET
DU FINISTÈRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Finistère
Penn-ar-Bed
LE DÉPARTEMENT

Retour sur le vernissage de l'exposition de M Salih

Le samedi 30 avril 2022 a eu lieu à la mairie l'inauguration de l'exposition de SALIH, calligraphe, originaire d'Irak, installé à Orléans. Cette expo intitulée « jardins des mots » a été précédée d'une conférence sur l'origine des écritures et des alphabets. Les participants ont beaucoup apprécié les démonstrations sur les techniques utilisées qui conduisent à la création des calligraphies lumineuses et rayonnantes de SALIH.

Cette expo était aussi présentée aux ateliers Jean Moulin du 26 au 29 mai lors du festival interculturel Bretagne-Palestine.



Rappel canicule

Les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent être contactées en période de canicule, peuvent s'inscrire à tout moment sur le registre tenu à jour par le CCAS. Si vous ne vous êtes pas déjà inscrit, n'hésitez pas à le faire en remplissant l'imprimé disponible à l'accueil de la mairie.

Rappel des droits et obligations des citoyens

Interdiction de brûlage des déchets verts à toute personne sur tout terrain situé à moins de 200 m d'un bois, plantations, forêts et landes ainsi que dans les lieux cités, entre le 15 mars et le 30 septembre (Arrêté préfectoral n°2014155-0001 du 4 juin 2014)

- Autorisation de bruits de voisinage pour les particuliers sur les horaires ci-dessous (Arrêté préfectoral n°2012-0244 du 1er mars 2012 – Section 7) :

o Du lundi au vendredi : de 8h30 à 19h

o Samedi : de 9h à 19h

o Dimanche : de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, interdiction d'utilisation d'outils ou appareils bruyants

- Interdiction de chiens (même tenus en laisse) et chevaux sur les plages du 1er juin au 30 septembre inclus (Arrêté préfectoral n°2018019-0003 du 19 janvier 2018)





Chers Plouhinecois,

Les travaux de la départementale ont enfin repris avec la portion Ty Frapp-Trébeuzec. Nécessaires, ils créent des contraintes pour les riverains. Nous avons soulevé vos inquiétudes. Le projet de revitalisation du bourg se dessine au fil des mois : nous y prenons activement part. Il occupera la décennie à venir et vous en serez acteurs. A Poulgoazec les défis sont majeurs : ce secteur est, avec Audierne, le poumon d'attractivité de

notre territoire. Il doit vivre au-delà des frontières artificielles. Garder la main sur notre port et prendre des décisions pour la prospérité du monde maritime local. Mais également les commerces. Nous vous invitons à continuer de faire vivre cet espace tout l'été. Par sa géographie, Plouhinec a un rôle déterminant : dotée d'atouts elle est au cœur d'un territoire dont l'avenir s'écrira dans une perspective nouvelle. Tourisme, solidarité, culture, sport, entreprises,

artisans, agriculteurs, pêcheurs, protection de l'environnement, préservation du tissu associatif. Tant d'enjeux qui nous mobilisent et pour lesquels vous serez, nous y veillerons, consultés et informés. Face à ces défis, nous sommes responsables et constructifs. Alors, construisons ensemble !

Christine Jézéquel
Florian Le Bars

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

L'été est là et nos résidences secondaires sont ouvertes. On ne peut que se féliciter de l'arrivée d'estivants qui réconfortent l'activité de nos commerces locaux.

Lors de notre précédent mandat nous avons programmé le lotissement René Quillivic que nous souhaitons réserver aux primo-accédants. L'objectif était de maintenir voire d'augmenter le nombre d'enfants à l'école des ajoncs et éviter la fermeture de classes tout en permettant à nos jeunes Capistes d'acquérir un terrain à un prix modéré.

Le maire a choisi de vendre les lots rapidement dont un certain nombre à des personnes souhaitant construire une résidence secondaire. Lors du conseil municipal du 27

janvier, nous l'avons interpellé en lui précisant qu'il aurait été judicieux de mettre en place un règlement d'attribution comme cela se fait dans plusieurs communes. Ce règlement aurait permis de privilégier les primo-accédants, éviter les résidences secondaires et ainsi atteindre les objectifs initiaux de ce lotissement.

En parallèle, la guerre en Ukraine a des conséquences telles que l'inflation, l'augmentation des prix des matériaux, la hausse des taux d'emprunt, qui génèrent une hausse des prix de construction d'une maison.

Les nouvelles normes thermiques en vigueur depuis cette année et les futures modifications de PLU ne sont pas non plus favorables à nos jeunes

qui veulent s'installer sur notre commune.

Plutôt que d'envisager de construire une nouvelle maison médicale alors que l'actuelle apporte entière satisfaction à nos praticiens, ne serait-il pas plus essentiel pour l'avenir de notre territoire de créer un nouveau lotissement sur Plouhinec destinés aux jeunes souhaitant vivre sur notre commune à l'année ?

Nous vous souhaitons à tous un bel été !

F. Autret
MC. Lautredou
Y. Thomas

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Rock'n Wheels, Pump Party Tour, Foodtrucks à Poulgoazec, Soupers du pêcheur, Festival Bretagne Palestine, compétition de surf, visites de Menez Dregan, du Moulin de Tréouzien, de la Criée, ateliers à la médiathèque René Quillivic...

Depuis le mois d'avril, les festivités et animations vont bon train sur la commune, portées soit par la ville soit par les associations. Les élus et les agents, sont et seront sur tous les fronts lors de cette période estivale, pour faire de cet été, le premier

d'après Covid, un été riche en émotions et en festivités. En espérant vous y rencontrer nombreux, nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été 2022.

L'équipe majoritaire

Bienvenue à :

Léonie ARHAN26/04/2022
Ambre LE GATT26/04/2022
Agathe RAOUL.....03/05/2022
Camila BARAOU16/05/2022

Félicitations à :

Shereen VISSER et Julien MANRIQUE COBOS.....08/04/2022

Souvenirs de :

Guy LE LEANNEC.....29/01/2022
Jean-Robert URVOIS.....19/03/2022
Jeannine MOALIC veuve LAGADEC21/03/2022
Jacques ALLUSSON.....25/03/2022
Marie Dominique VINCENT épouse ULDRY25/03/2022
Christian JAFFRY08/04/2022
Marie GOYAT épouse ARHAN25/04/2022
Odette CASTREC veuve TRIVIDIC05/05/2022
Jean Claude ROGEL10/05/2022
Jean DOMERG.....11/05/2022
Eugène JAFFRY17/05/2022
Marie Thérèse MOALIC veuve PANSART19/05/2022

Seuls les noms des personnes dont une autorisation nous a été donnée sont répertoriés sur cette page.



Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC
Téléphone : 02 98 70 87 33
Fax : 02 98 74 93 31
E-mail : mairie@ville-plouhinec29.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h

